

**Ministère de l'économie,  
de l'industrie et de l'emploi  
Ministère du budget, des comptes publics  
et de la fonction publique**



**Ministère du travail,  
des relations sociales, de la famille,  
de la solidarité et de la ville**

# Comité de pilotage **DIRECCTE**

**Copil Direccte n° 5 –  
Mardi 24 février 2009  
15h00**

# Sommaire

## 1. Etat d'avancement

- ⇒ Depuis le précédent Copil
- ⇒ Présentation des travaux des 4 groupes de travail nationaux
- ⇒ Point d'avancement des préfigurations
- ⇒ Point sur les textes en préparation

## 2. Décisions proposées

- ⇒ Modalités et calendrier de nomination des préfigureurs
- ⇒ Organisation de la fonction financière
- ⇒ Communication

## Depuis le précédent Copil

- ⇒ Nomination de Brice Hortefeux comme Ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
- ⇒ Le Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté est également nommé Haut commissaire à la jeunesse avec une co-autorité sur la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle sur le champ de l'insertion professionnelle des jeunes
- ⇒ Circulaire du 31 décembre 2008 du Premier Ministre relative à l'organisation territoriale de l'Etat :
  - Intégration des UD CCRF au sein des Directions départementales de la protection des populations (DDPP) ou des DDCSPP
  - Les services de Main d'Œuvre Etrangère des DDTEFP restent au sein des DIRECCTE et travaillent en articulation avec les services de l'immigration et de l'intégration
- ⇒ Lettres de mission du 14 janvier des deux Ministres aux 5 préfigurateurs

# Présentation des travaux des 4 groupes de travail nationaux

- 1. Etudes statistiques et évaluation**
- 2. Ressources humaines et questions sociales**
- 3. Groupe BOP et budget**
- 4. Groupe systèmes d'information**

# 1. Groupe de travail ETUDES STATISTIQUES EVALUATION (ESE)

## Objectifs du groupe :

- Préciser les éléments de cadrage sur les missions et les conditions d'organisation du service ESE des Direccte
- Proposer des pistes sur les modalités d'appui, d'animation et de coordination de ces services par les administrations centrales
- **1. Point de consensus proposé à la validation du COPIL :**
- Nécessité d'organiser les fonctions ESE dans un service spécifique, positionné transversalement au plus près de l'équipe de direction, sur l'ensemble des champs d'intervention de la DIRECCTE
- **2. Mise en place d'un groupe de travail spécifique**
- Objectif : pour clarifier et développer les partenariats : coordination avec les autres services qui produisent des statistiques et des études, redéfinition des relations avec les opérateurs (Pôle emploi, chambres consulaires,...)
- Calendrier : Rapport finalisé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre. Pilote : DARES
- **3. La question du pilotage national à approfondir :**
- Modalités de coordination entre les services ESE et entre les administrations centrales : désignation d'un chef de réseau national
- En attendant, proposition de valider la préconisation de confier à la DARES (service MAREG) l'animation de ces services, via les correspondants SEPES.

## 2. Groupe de travail RESSOURCES HUMAINES ET QUESTIONS SOCIALES

### ■ **Objectifs du groupe :**

- Faire l'inventaire des questions à traiter en matière de ressources humaines et questions sociales et proposer des pistes d'actions
- Mise en place de 4 sous groupes de travail spécialisés qui ont fait des propositions et commencé à produire des outils : Définition et recrutement de l'encadrement supérieur, Métiers – Compétences – Formation, Action sociale – Hygiène et sécurité – Conditions de travail, Gestion administrative – Process RH

### ■ **Propositions du groupe de travail à la validation du COPIL**

- 1. Mise en place d'un comité de sélection pour la nomination des préfigurateurs (voir décision sur diapo 11)
- 2. Elaboration d'un tableau de bord recensant l'ensemble des métiers de la DIRECCTE
- 3. Mutualisation de l'offre de formation des 2 ministères dans les régions préfiguratrices
- 4. Mise en place d'une action de sensibilisation et de formation des agents intégrés dans les DIRECCTE

### ■ **Validation des priorités du groupe à partir de mars :**

- 1. Création d'un groupe de travail sur le dialogue social (CTP, CHS,...)  
Parallèlement, contacts en cours entre les animateurs du groupe de travail (Dominique Lacambre et Claude Barreix) et les fédérations syndicales des deux ministères
- 2. Mise en place d'un dispositif d'accompagnement et d'harmonisation des process RH

### 3. Groupe BOP et Budget

- **Le mandat du groupe** = Après un état des lieux, faire des propositions en matière de cartographie et de périmètre des BOP des futures Direccte et de mutualisation des fonctions financières, intégrant les conséquences sur le dialogue de gestion, notamment
- **L'état des lieux** = 7 programmes dont 4 de politiques (102/103 Emploi, 111 Travail, 223 Tourisme), 1 programme de soutien (155 TEF) et 2 programmes mixtes (134 Economie et 305 Commerce extérieur)
- **Besoins exprimés par les préfigurateurs** : Simplicité et souplesse de gestion
- **Les orientations générales devant inspirer le choix du schéma cible** =
  - Limiter le nombre de BOP sur lesquels le Direccte aura à intervenir pour simplifier sa gestion et lui donner une capacité de mutualisation de moyens, dans le respect des spécificités liés aux métiers ;
  - Donner toutes garanties en termes de reporting sur les moyens consacrés aux politiques publiques (ainsi qu'aux fonctions support dont on doit par ailleurs limiter le poids) et de suivi des plafonds d'emploi ministériels

*Décisions sur l'organisation de la fonction financière : diapo 12*

## 4. Groupe Systèmes d'information

- **Le mandat du groupe** = après un état des lieux, faire des propositions en matière de messagerie commune et autres outils et accès, à partager entre les différentes composantes des futures Direccte, mais aussi en matière de modes pilotage des SI, incluant les éventuelles évolutions dans l'organisation des SI.
- **L'état des lieux** = fait ressortir principalement deux organisations informatiques structurées (TEFP et CCRF), présentant cependant des modes de gouvernance et de fonctionnement opérationnel différents.

### Validation des chantiers à mener à court terme

- Ouverture d'un **compte de messagerie « direccte.gouv.fr »** pour chacun des agents des 5 régions préfiguratrices par la DAGEMO avant fin mars 2009.
- **Prise en charge locale des sites dans les 5 régions** : pôles T et 3E par les équipes DRTEFP, renfort éventuel d'une partie des ressources informatiques des DRIRE, pôle C par les équipes locales de la DGCCRF
- **Accès croisé aux applications** (interconnexion des réseaux WAN). Une mise en œuvre en 2 phases:
  - Ouverture de flux (par application) sur le réseau interministériel ADER entre les réseaux MTRSFS et DPAEP (+ ouverture des flux entre DPAEP, DGCCRF et DRIRE) fin mars 2009
  - Interconnexion des réseaux MTRSFS et DGCCRF par passerelle dédiée
- Regroupement, sur **le site Extranet des DIRECCTE**, des accès aux différents intranets nationaux et locaux.

### Les autres chantiers identifiés pour l'année 2009

- La structuration et l'enrichissement des annuaires interministériel (MAIA) et ministériel (ANAIS)
- Initiation d'une nouvelle dynamique sur les outils de communication (sites intranet et internet) et les outils collaboratifs permettant la construction d'une véritable identité commune
- Définition de projets transverses aux différents pôles des DIRECCTE, porteurs de synergie ou d'aide à la décision pour les DIRECCTE, autour de la connaissance de l'environnement économique, la connaissance des entreprises, l'intervention publique en région (contrôles, subventions, ...)



## Point sur les préfigurations

- ⇒ Présentation, en quelques minutes, par les 5 préfigureurs, de l'état d'avancement du projet qu'ils conduisent et de leurs principales attentes.

# Point sur les textes

## 1. Décret d'organisation

- ⇒ Le projet de décret a été stabilisé et envoyé aux ministères contresignataires : MEEDDAT, MIOCT, MAP, MBCPFP.
- ⇒ Une réunion interservices est prévue le mardi 3 mars.

## 2. Statut d'emploi

- ⇒ Le **décret** relatif au nouveau statut d'emploi interministériel de l'administration territoriale est soumis au contreseing.
- ⇒ L'**arrêté** définissant la liste des emplois concernés au sein des Direccte (Directeurs régionaux, chefs de pôle, responsables d'unités territoriales, SG) ainsi que leur positionnement indiciaire est en cours d'élaboration. Il devra être approuvé au niveau interministériel.

# Sommaire

## 1. Etat d'avancement

- ⇒ Depuis le précédent Copil
- ⇒ Présentation des travaux des 4 groupes de travail nationaux
- ⇒ Point d'avancement des préfigurations
- ⇒ Point sur les textes en préparation

## 2. Décisions proposées

- ⇒ Modalités et calendrier de nomination des préfigureurs
- ⇒ Organisation de la fonction financière
- ⇒ Communication

# Comité de sélection

## ⇒ Création d'un comité de sélection composé de :

- ☞ François AUVIGNE, IGF
- ☞ Michèle FEJOZ, Secrétariat général MEIE
- ☞ Isabelle YENI, IGAS
- ☞ Dominique LACAMBRE, Secrétariat général MTRSFSV

**Le comité** bénéficiera de l'appui méthodologique d'un consultant en ressources humaines.

## ⇒ **Ce comité** donnera son avis aux Ministres sur les candidatures aux postes de futurs directeurs régionaux ainsi que leurs adjoints.

## ⇒ **Trois étapes :**

- ☞ Mars : appel à candidatures pour les 15 chefs de pôles des DIRECCTE préfiguratrices (5\*3).  
Désignation des préfigureurs fin mars.
- ☞ Avril : Appel à candidatures pour les 17 futurs préfigureurs DIRECCTE et désignation en mai.  
Désignation des responsables d'unités territoriales préfigureurs dans les 5 régions préfiguratrices.
- ☞ Été : Choix des 51 chefs de pôles (17\*3) et des responsables d'unités territoriales.

## ⇒ **Modalités de désignation des préfigureurs** : priorité aux DR et Chefs de service déconcentré sans exclusive d'autres candidatures.

## Organisation de la fonction financière

- ⇒ Une réduction du nombre de programmes et de BOP.
- ⇒ Création de 3 BOP correspondant aux trois grandes politiques publiques : Travail, Emploi et Economie.
- ⇒ Création, en gestion, pour l'exercice budgétaire 2010, d'un BOP support regroupant les crédits des titres 3 et 5.
- ⇒ Pour les crédits du titre 2, maintien de la situation actuelle.

# Communication

- ⇒ Les services de communication des deux ministères travaillent sur un projet de communication à destination des partenaires et usagers des Direccte dans les 5 régions préfiguratrices. Une première restitution en a été faite aux préfigureurs lors de leur réunion du 12 février.
- ⇒ Projet de lettre mensuelle électronique des Direccte à destination de l'ensemble des agents des régions préfiguratrices.